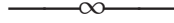


**Tribunal de première instance  
de Saint-Pierre-et-Miquelon (97500)**



*Date* : 30 janvier 2023.

Dépôt de l'état des créances

*Dénomination*

*sociale* : INTER-IN-EX 975.

*Forme*

*juridique* : SASU.

*Siège social* : Zone artisanale - B.P. 4443  
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

N° Siren : 812 188 969

L'état des créances est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.

*Pour extrait certifié conforme, le 9 mars 2023*

Le greffier

